

*Cyrtomaia suhmi*, RATHBUN, 1893 : 230 (cit. à propos de *C. smithi*).

? *Cyrtomaia suhmi* var., ALCOCK, 1899 : 45 : Travancore.

*Cyrtomaia suhmi*, McARDLE, 1900 : 474 (cit.) ; IHLE et IHLE-LANDENBERG, 1931 : 157, 160 (liste) : Sumbawa ; BENNETT, 1964 : 30 (liste).

*Cyrtomaja suhmi typica*, SERÈNE et LOHAVANJAYA, 1973 : 46 (clef).

? *Cyrtomaia suhmi*, GRIFFIN, 1974 : 9 : Andaman. nec *Cyrtomaia suhmi*, GRIFFIN et BROWN, 1974 : 252, fig. 6 : Australie.

nec *Cyrtomaia Suhmi typica*, DOFLEIN, 1904 : 54, pl. 19, fig. 1, 2 : Sumatra, Nias, Nicobar, Sombrokanal ? = *C. gaillardii* Guinot et Richer de Forges, 1982 (cf. *infra*, fig. 15 A-E, 16 A-C, 17 C).

nec *Cyrtomaia Suhmi platyceros* Doflein, 1904 : 55, pl. 19, fig. 3 : côte est-africaine = *C. goodridgei* McArdle, 1900 (cf. *infra*, fig. 18).

Pour *Cyrtomaia Suhmi curviceros* Bouvier, 1915 : 9-15, pl. 1 : Japon, et *C. curviceros* auct., voir sous *C. curviceros* Bouvier, 1915, *infra*, fig. 12 A-D.

MATÉRIEL EXAMINÉ. — Holotype, ♂ 25 × 28 mm (mesures données par Miers, *loc. cit.*) (en très mauvais état, notamment le tégument dorsal déchiré et manquant partiellement), près des îles Tular [sans doute îles Talaur], 4°33'N - 127°6'E, « Challenger » Exp., sta. 214, 500 fath. (BM 1884 : 31).

REMARQUES. — *Cyrtomaia suhmi* a été décrite par MIERS (1886 : 16, pl. 3, fig. 2, 2 a-2 c) pour un unique spécimen mâle de 25 × 28 mm récolté par le *Challenger* au nord de la mer des Moluques dans les îles Talaur (« Tular islands » d'après MIERS, *loc. cit.*), à plus de 900 m de profondeur.

Nous avons sous les yeux l'holotype, déposé au British Museum, avec la carapace molle, écrasée et en lambeaux, ce qui était déjà le cas au moment de sa création (« in very crushed and imperfect state » d'après MIERS, *ibid.*) et implique certaines imprécisions dans la description.

Nous allons préciser ici les caractères principaux que l'on peut tirer de cet holotype, en nous référant en même temps à la diagnose originale.

La carapace est finement granuleuse, les granules étant espacés. Des soies en crochet sont présentes sur la région gastrique antérieure à la base des épines protogastriques et à la face interne des épines pseudorostrales.

Les épines protogastriques sont de loin les plus longues : chez l'holotype, la gauche manque et l'extrémité de la droite est cassée. MIERS (*loc. cit.*) les a représentées

extrêmement divergentes, ce dont nous ne pouvons pas juger étant donné l'état du spécimen mais ce qui paraît assez plausible vu la direction de la seule épine conservée. Cette caractéristique essentielle de *C. suhmi* devrait donc être confirmée. Par ailleurs, MIERS figure les épines protogastriques très hautes et très écartées, ce qui nous semble non conforme à leur aspect sur l'holotype (fig. 10).

MIERS ne fait mention d'aucune épine gastrique impaire et n'en représente point dans ses dessins : cela provient sans doute du fait que le tégument est déchiré dans cette région. Néanmoins, à l'emplacement de l'épine gastrique médiane habituelle dans le genre *Cyrtomaia*, nous distinguons la base de ce qui a pu être l'insertion de cette

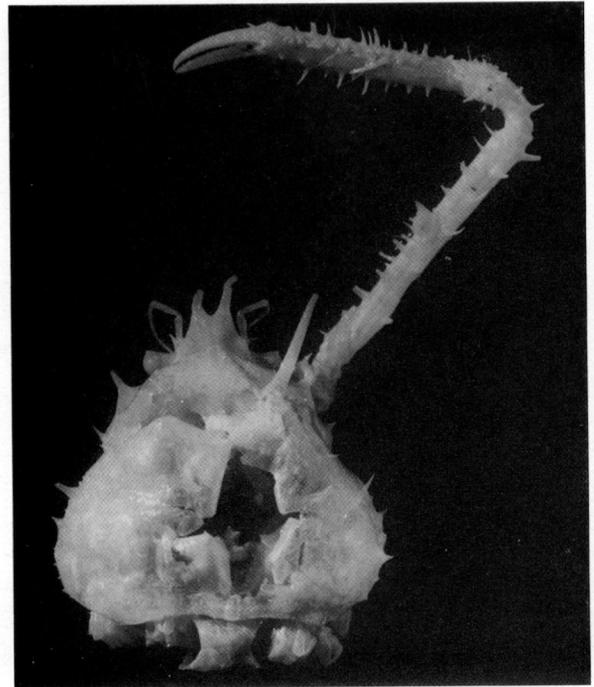


FIG. 10. — *Cyrtomaia suhmi* Miers, 1886, holotype, ♂ 25 × 28 mm, nord de la mer des Moluques, près des îles Tular (sans doute îles Talaur), 4°33'N - 127°6'E, « Challenger » Exp., sta. 214, 500 fath. (BM 1884 : 31) : carapace et chélipède. Le spécimen était déjà en mauvais état lors de la description originale.

FIG. 10. — *Cyrtomaia suhmi* Miers, 1886, holotype, ♂ 25 × 28 mm, North of Molucca Sea, near Tular islands (probably Talaur islands), 4°33'N - 127°6'E, « Challenger » Exp., sta. 214, 500 fath. (BM 1884 : 31) : carapace and cheliped. The specimen was damaged at the time of its original description.

épine. Une confirmation serait nécessaire avec du matériel topotypique. A noter qu'il existe un petit granule impair médian, postérieurement aux épines protogastriques et qui correspond au granule gastrique impair présent en avant de l'épine gastrique chez quelques espèces de *Cyrtomaia*.

MIERS figure une seule épine sur l'aire cardiaque mais, en fait, il y a bien deux épines cardiaques chez *C. suhmi* (comme chez toutes les *Cyrtomaia*) : le tégument, abîmé à

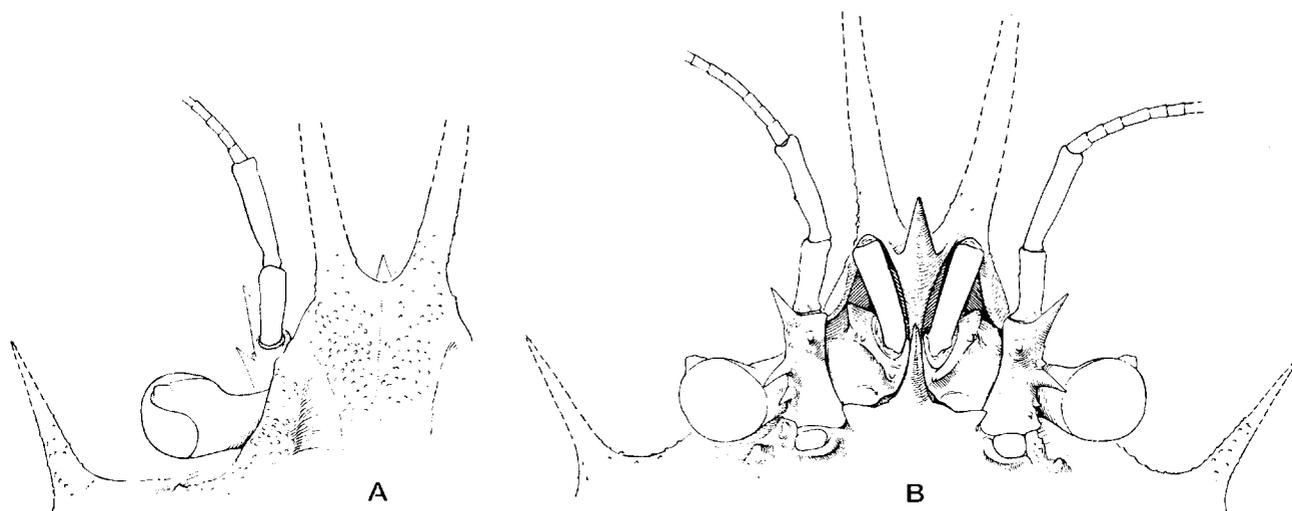


FIG. 11. — *Cyrtomaia suhmi* Miers, 1886, holotype, ♂ 25 × 28 mm (spécimen en mauvais état, épines pseudorostrales et postoculaires cassées), au nord de la mer des Moluques, îles Tular (sans doute îles Talaor), 4°33'N - 127°6'E, « Challenger » Exp., sta. 214, 500 fath. (BM 1884 : 31) : A, région frontale, vue dorsale; B, région frontale, vue ventrale (× 5,5) (Ornementation non représentée).

FIG. 11. — *Cyrtomaia suhmi* Miers, 1886, holotype, ♂ 25 × 28 mm (specimen damaged, pseudorostral and postocular spines broken), north of Molucca Sea, Tular islands (probably Talaor islands), 4°33'N - 127°6'E, « Challenger » Exp., sta. 214, 500 fath. (BM 1884 : 31) : A, frontal region, dorsal view; B, frontal region, ventral view (× 5,5) (Ornamentation not shown).

cet endroit, porte la base de l'épine gauche manquante.

L'holotype possède en plus une épine épibranchiale aiguë, une épine branchiale antérieure longue et très acérée, deux tubercules sur l'aire branchiale postérieure dans le même alignement que l'épine précédente; sur le bord latéro-postérieur de la zone branchiale se trouvent quelques spinules.

Les épines pseudorostrales sont toutes deux cassées sur l'holotype mais leur base, forte, laisse à penser qu'elles étaient longues et un peu divergentes (comme l'a dessiné MIERS qui les déclarait déjà cassées sur son unique exemplaire). Le rostre est conservé mais n'est pas dans sa position d'origine : il est épais sur une grande partie de sa longueur et s'effile brusquement. Il n'y a pas d'épine préoculaire mais, en revanche, il y a une épine postoculaire forte. MIERS indique qu'il n'y a pas d'épine supraoculaire mais il existe en fait (fig. 10, 11A) un granule correspondant à l'épine orbitaire intercalaire, plus ou moins développée, de certaines *Cyrtomaia*, laquelle épine est remplacée parfois par une simple protubérance ou disparaît complètement chez quelques espèces de *Cyrtomaia*.

L'article basal antennaire de l'holotype (fig. 11B) est dissymétrique : à gauche, trois grandes épines très acérées et trois spinules; à droite, quatre grandes épines.

Les pédoncules oculaires sont courts et épais, avec une corne distale obtuse.

Les chélipèdes (mâles) de l'holotype (fig. 10) sont de petite taille, avec une main cylindrique, ce qui laisse supposer que cet individu n'a pas atteint sa maturité sexuelle.

Les pléopodes sexuels de ce même animal sont assez

développés (fig. 23B) mais ne sont peut-être pas ceux d'un adulte.

*Cyrtomaia suhmi* est, avec *C. murrayi* Miers, 1886 (p. 15, pl. 3, fig. 1), décrite la même année et espèce type du genre *Cyrtomaia*, la plus ancienne espèce de ce genre. Nombre d'auteurs l'ont donc citée et quelques-uns seulement l'auraient retrouvée. Deux sous-espèces de *C. suhmi* ont par ailleurs été créées : *C. suhmi platyceros* Doflein, 1904, et *C. suhmi curviceros* Bouvier, 1915.

La *Cyrtomaia suhmi typica* de DOFLEIN (1904 : 54, pl. 19, fig. 1, 2) [*C. suhmi suhmi* dans la nomenclature actuelle], à laquelle sont rapportés plusieurs échantillons des îles de La Sonde, demeure douteuse quant à son identité : la consultation des photographies du mâle juvénile originaire de Nias figuré par DOFLEIN ne permet pas de savoir si le bord supraorbitaire est lisse, ou bien muni d'un granule intercalaire (comme chez l'holotype de *C. suhmi*), ou encore garni d'une épine.

La sous-espèce de *Cyrtomaia*, *C. suhmi platyceros*, créée par DOFLEIN (1904 : 55, pl. 19, fig. 3) pour une série d'échantillons recueillis par le *Valdivia* en divers points de la côte est-africaine (côte de Somalie) appartiendrait à une espèce distincte,

à savoir à *C. goodridgei* McArdle, 1900 (cf. *infra*, fig. 18), comme l'a supposé BALSS (1924 : 23), suivi par IHLE et IHLE-LANDENBERG (1931 : 157).

La deuxième sous-espèce de *C. suhmi*, à savoir *C. suhmi curviceros* Bouvier, 1915 (p. 9-16, pl. 1), décrite pour un spécimen japonais de très grande taille (90 × 98 mm, épines pseudorostrales non comprises), pose un problème. *C. curviceros* a été élevée au rang d'espèce par SAKAI en 1976 (p. 181, pl. 61), qui a retrouvé plusieurs spécimens de cette espèce à Tosa Bay. Si l'on analyse bien les caractères des deux formes, on s'aperçoit qu'elles sont extrêmement proches. Nous nous demandons même si la *C. suhmi* de MIERS ne pourrait pas être la forme jeune de la *C. suhmi curviceros* de BOUVIER. L'hypothèse d'une identité *C. suhmi curviceros* Bouvier = *C. suhmi suhmi* Miers a déjà été envisagée par GRIFFIN et BROWN (1976 : 253).

Le mauvais état de l'holotype de *C. suhmi* rend difficile toute identification. En outre, le fait que *C. curviceros* ait été décrit sur un unique et très vieux spécimen ne permet pas de connaître les caractéristiques complètes de l'espèce. En bref, *C. suhmi* ayant priorité, demeure le risque que *C. curviceros* tombe en synonymie avec *C. suhmi*. Seul l'examen de spécimens topotypiques, donc japonais, et de toutes tailles rapportables à *C. curviceros* permettrait de redéfinir cette espèce. La confrontation avec des spécimens topotypiques, donc sud-philippins, de *C. suhmi*, également de toutes tailles, permettrait de trancher : existe-t-il deux espèces, *C. suhmi* et *C. curviceros*, ou seulement une espèce *C. suhmi* = *C. curviceros* ?

Les principales différences que nous relevons entre les deux holotypes concernent le bord supra-orbitaire, lisse chez *C. curviceros* (mais peut-être est-ce dû à l'âge), orné d'un granule chez *C. suhmi* ; l'épine épibranchiale, aiguë chez *C. suhmi*, obsolète chez *C. curviceros* (peut-être émoussée avec l'âge) ; la présence d'un seul tubercule branchial postérieur chez *C. curviceros*, alors qu'il y en aurait deux chez *C. suhmi* ; l'article basal antennaire, portant cinq dents chez *C. curviceros*, un nombre plus restreint chez *C. suhmi*. Voir sous *C. curviceros*, *infra*, fig. 12 A-D.

Passons maintenant en revue les diverses références de la littérature se rapportant à *C. suhmi* Miers.

Il est impossible de savoir, sans examen, ce qu'est la *Cyrtomaia suhmi* var. d'ALCOCK (1899 : 45), un mâle originaire de la côte de Travancore, non

figuré : il faudrait vérifier si le bord supraorbitaire est dénué d'épine intercalaire.

IHLE et IHLE-LANDENBERG (1931 : 157, 160) attribuent à *Cyrtomaia suhmi* un jeune mâle de 16,8 mm de long provenant d'Indonésie, plus précisément de Sumbawa, que nous n'avons malheureusement pas examiné. Sa carapace « glänzend und fast glatt mit wenigen Körnern » (*ibid.* : 157) peut effectivement correspondre à l'espèce de MIERS (1886, pl. 3, fig. 2). Les deux auteurs signalent que les épines pseudogastriques sont moins divergentes que chez le type figuré par MIERS et qu'il existe une épine orbitaire intercalaire rudimentaire, invisible à l'œil nu. Ces deux remarques correspondent à ce que nous avons observé sur l'holotype de *C. suhmi*.

La *Cyrtomaia suhmi* signalée par GRIFFIN (1974 : 9) de la mer Andaman (quatre spécimens récoltés par l'*Anton Bruun*) est indiquée par cet auteur comme différent du type par les épines protogastriques dirigées vers l'avant et subparallèles (alors qu'elles semblent divergentes chez l'holotype). La différence notée par GRIFFIN concernant l'antenne est inexacte, puisque l'article basal antennaire de l'holotype est armé de 3-4 grandes épines et non d'une seule comme l'écrit GRIFFIN.

Quant à la *Cyrtomaia suhmi* de GRIFFIN et BROWN (1976 : 252, fig. 6), notamment le grand mâle figuré de 69 × 76 mm, provenant d'Australie orientale, elle ne correspond pas à la *C. suhmi* typique, car tous les spécimens australiens possèdent une forte épine orbitaire intercalaire, laquelle est représentée par un petit granule chez l'holotype de *C. suhmi* (fig. 10, 11 A). Nous nous interrogeons sur l'identité de ce matériel australien.

DISTRIBUTION GÉOGRAPHIQUE. — Entre les Philippines et la mer des Moluques. Sumbawa.

### *Cyrtomaia curviceros* Bouvier, 1915.

(fig. 12 A-D)

*Cyrtomaia suhmi* var. *curviceros* Bouvier, 1915 : 9-15, pl. 1 : « mers du Japon ».

*Cyrtomaia suhmi curviceros*, IHLE et IHLE-LANDENBERG, 1931 : 160 (liste).

*Cyrtomaja suhmi curvicornis* [sic], SERÈNE et LOHAVANIJAYA, 1973 : 45, 46 (clef).

*Cyrtomaia suhmi curviceros*, GRIFFIN, 1974 : 10 (cit. à propos de *C. suhmi suhmi*) ; GRIFFIN et BROWN, 1976 : 252 (cit. à propos de *C. suhmi suhmi*).

*Cyrtomaia curviceros*, SAKAI, 1976 : 181, pl. 61 : Japon.

REMARQUES. — En 1915 (p. 9-15, pl. 1), BOUVIER a décrit une variété de *Cyrtomaia suhmi* Miers (1886 : 16, pl. 3, fig. 2), *C. suhmi* var. *curviceros*, pour un énorme spécimen mesurant 90 × 98 mm et près d'1,30 m d'envergure, très probablement originaire des mers du Japon. L'exemplaire holotype, conservé à l'état sec, est actuellement déposé au Musée d'Histoire naturelle de Marseille.

Bien que souvent mentionné dans la littérature, ce Crabe n'a été retrouvé<sup>1</sup> que tout récemment, dans sa patrie d'origine par SAKAI (1976 : 181, pl. 61), qui l'élève au rang d'espèce. En même temps, SAKAI (*ibid.*) place *C. maccullochi* Rathbun, 1918 (p. 4, fig. 1, 2, pl. 1, 2), qui habite l'Australie, dans la synonymie de *C. curviceros* (Bouvier). *C. maccullochi* est en effet une espèce très proche, pouvant atteindre une taille assez importante : sa validité ne sera vraiment assurée que lorsque *C. curviceros* aura été redéfinie (cf. *infra* sous *C. maccullochi*, fig. 13 A-B, 14 A-B, 23 A).

La deuxième capture au Japon de la *C. curviceros* de BOUVIER consiste en un seul échantillon, composé de sept exemplaires pris au chalut, dont un mâle de grande taille (69 × 75 mm). La figure en couleur de SAKAI (*loc. cit.*, pl. 61) fait connaître une *Cyrtomaia* ressemblant en effet au remarquable spécimen ayant servi à l'établissement de *C. curviceros*, les chélicèdes étant seulement proportionnellement plus petits (ce qui est normal étant donné la différence d'âge).

Nous avons sous les yeux de nombreuses photographies du spécimen mâle holotype du Musée de Marseille, que nous devons à la diligence de MM. R. JULLIEN et J. BEUROIS. A notre demande, ce dernier a procédé à quelques observations sur ce spécimen. En nous basant à la fois sur ces documents et sur le travail de BOUVIER (1915), nous sommes en mesure de préciser les caractéristiques de *C. curviceros* (fig. 12 A-D). Malheureusement, elles ne concernent qu'un individu mâle âgé, voire sénile, chez lequel certaines épines sont sans doute émoussées et ne donnent peut-être pas une idée exacte de l'espèce.

Épines protogastriques très longues, développées en cornes, pratiquement parallèles et inclinées vers l'avant; épine gastrique impaire bien développée, implantée sur un épais bourrelet transversal et également inclinée vers l'avant; épines cardiaques surélevées; épine branchiale antérieure pointue; épine branchiale postérieure réduite à un tubercule; une épine épibranchiale très émoussée; épine postoculaire longue et aiguë;

épine pseudorostrales très longues et divergentes en V; rostre assez long, pointu et incliné vers le bas;

bord supérieur de l'orbite lisse et inerme;

face dorsale presque totalement dépourvue de granulations; pas de pilosité visible (sans doute disparue); sillon branchiocardiaque très profond; une épaisse ride arquée reliant l'épine postoculaire à l'épine protogastrique correspondante;

pédoncule oculaire très court, trapu, portant une corne émoussée;

article basal antennaire armé de cinq épines (quatre sur le bord externe et une plus interne);

articles 4 et 5 sensiblement cylindriques et dénués de spinules.

chélicèdes (♂) démesurés, tout au moins chez les adultes de grande taille, mérus très long; main très allongée, s'élargissant progressivement, de sorte qu'elle est trois fois plus large dans sa partie distale que dans sa partie proximale; ornementation de la main spinuleuse mais émoussée; doigts très infléchis;

p2 très long, mais à mérus moins long que le mérus de p1, tout au moins chez l'exemplaire type de BOUVIER;

p4 et p5 lisses et inermes (sauf l'épine distale du mérus).

Au regard de cette description, on constate qu'il n'y a guère de différences entre *C. curviceros* Bouvier et *C. suhmi* Miers, et c'est sans doute pourquoi BOUVIER avait fait de *curviceros* une sous-espèce de *C. suhmi*. Nous avons examiné l'holotype de *C. suhmi* (voir sous ce nom, *supra*, fig. 10, 11 A-B, 23 B) : en effet, il est difficile de distinguer ces deux formes. L'holotype de *C. suhmi* (en mauvais état) est un petit mâle de 25 × 28 mm difficilement comparable au spécimen géant holotype de *C. curviceros*. Les seules différences que nous pouvons relever entre les deux holotypes sont :

la présence d'un granule orbitaire intercalaire chez *C. suhmi* (fig. 11 A), alors que le bord orbitaire est lisse chez *C. curviceros*; mais cette absence d'ornementation est peut-être due à l'âge élevé du spécimen holotype de *C. curviceros*;

l'épine épibranchiale très aiguë chez l'holotype de *C. suhmi*, obsolète (donc peut-être disparue) chez l'holotype de *C. curviceros*;

la présence de deux tubercules branchiaux postérieurs chez *C. suhmi*, d'un seul, semble-t-il, chez *C. curviceros*;

l'article basal antennaire armé de cinq longues épines subégales chez *C. curviceros* (fig. 12 C), d'un

1. GRIFFIN (1974 : 10 : sous *Cyrtomaia suhmi*) indique que des spécimens de *C. suhmi curviceros* provenant d'Enoshima au Japon et déterminés par PARISI se trouvent au Museo Civico di Storia Naturale à Milan (sous le n° d'inventaire 1576-8).

nombre plus restreint chez l'holotype de *C. suhmi* où, du reste, les deux articles ne sont pas identiques à gauche et à droite (fig. 11 B).

Ces différences devront être vérifiées à l'aide de matériel topotypique, donc japonais, de *C. curviceros* à des tailles différentes. En effet, l'illustration d'une *C. curviceros* du Japon par SAKAI (1976 : 181, pl. 61) nous montre un spécimen doté d'épines épi-branchiales (comme chez *C. suhmi*) et de deux spinules branchiales postérieures. Il n'est pas exclu que la *C. curviceros* de Bouvier ne soit qu'un adulte très âgé de *C. suhmi*. Nous préférons pour l'instant conserver séparées les deux espèces.

Pour les affinités avec *C. maccullochi* Rathbun, 1918, cf. *infra*, fig. 13 A-B, 14 A-B, 23 A.

Une espèce assez proche de *C. curviceros*, si elle est valide, est *C. gaillardii* Guinot et Richer de Forges, 1982 (cf. *infra*, fig. 15 A-E, 16 A-C, 17 C).

DISTRIBUTION GÉOGRAPHIQUE<sup>1</sup>. — Japon, entre 120 et 200 m de profondeur selon Sakai (*loc. cit.*, p. 181).

### *Cyrtomaia maccullochi* Rathbun, 1918.

(fig. 13 A-B, 14 A-B, 23 A)

*Cyrtomaia maccullochi* Rathbun, 1918 : 4, fig. 1, 2, pl. 1, 2 : Grande Baie d'Australie ; HALE, 1927 : 126, fig. 124 (cit.).

*Cyrtomaja maccullochi*, BALSS, 1924 : 23 (liste).

*Cyrtomaia Maccullochi*, IHLE et IHLE-LANDENBERG, 1931 : 156-157 (à propos de *C. bicornis*) : 160 (liste).

*Cyrtomaia maccullochi*, BENNETT, 1964 : 30 (liste) ; GRIFFIN, 1966 : 28 (clef) ; 1974 : 10 (cit. à propos de *C. suhmi*) ; GRIFFIN et BROWN, 1976 : 252 (cit. à propos de *C. suhmi*).

1. Tout récemment dans une liste préliminaire, SERÈNE et VADON (1981 : 123, 128) ont signalé la présence de *Cyrtomaia curviceros* aux Philippines (Exp. MUSORSTOM I, 1976) : mais ne serait-ce pas plutôt *C. suhmi* ?

*Cyrtomaia maccullochi*, SERÈNE et LOHAVANIJAYA, 1973 : 45, 46 (clef : aux côtés de *C. suhmi curviceros*).

nec *Cyrtomaia suhmi curviceros* Bouvier, 1915 : 9-15, pl. 1.

nec *Cyrtomaia curviceros*, SAKAI, 1976 : 181, pl. 61.

Cf. sous *C. curviceros* Bouvier, *supra*, fig. 12 A-D.

MATÉRIEL EXAMINÉ. — Paratype, ♂ 38, 5 × 42 mm (longueur des épines pseudorostrales : 7 mm) (avec des *Lepas* très nombreux et très gros fixés sur le chélicède droit et quelques-uns sur la carapace), Great Australian Bight, south of Eucla, 129°28'E, « Endeavour » 1909-14, sta. E6266, 250-450 fms, Acc. 63753 (USNM 53416).

REMARQUES. — *Cyrtomaia maccullochi* est une grande espèce découverte par l'« Endeavour » dans la Grande Baie Australienne, entre 450 et 800 mètres, et décrite d'après neuf spécimens par RATHBUN en 1918 (*loc. cit.*). Ce dernier auteur ne semble pas avoir eu connaissance de la *Cyrtomaia suhmi curviceros*, décrite peu auparavant par BOUVIER en 1915, qui est sans doute l'espèce existante la plus proche de *C. maccullochi*.

Jamais retrouvée depuis sa création, *C. maccullochi* a été souvent citée par les auteurs australiens (voir *supra*). Mais elle a été mise en synonymie avec la très grosse espèce du Japon, *C. curviceros* Bouvier, 1915, par SAKAI en 1976 (p. 181), qui donne le statut d'espèce à l'ancienne sous-espèce de BOUVIER.

Nous avons sous les yeux un spécimen mâle de la série type, originaire d'Australie.

Nous sommes en mesure de préciser les caractéristiques principales de *Cyrtomaia maccullochi* :

espèce de taille assez élevée (mâle holotype de 48 × 44 mm, longueur avec le rostre, largeur sans les épines) ; épines protogastriques (fig. 13 A-B) très longues, sub-parallèles, orientées vers l'avant mais gardant l'aspect de cornes saillant sur le dos ;

épine gastrique impaire beaucoup plus petite, avec en avant un petit tubercule médian impair ;

FIG. 12. — *Cyrtomaia curviceros* Bouvier, 1915, holotype de *C. suhmi* var. *curviceros*, ♂ 90 × 98 mm (à l'état sec), ? mers du Japon (MHNM) : l'une des épines pseudorostrales et l'une des épines pseudogastriques sont cassées ; l'extrémité de l'autre épine protogastrique manque. A, vue d'ensemble ; B, gros plan du céphalothorax ; C, région frontale, vue latérale ; D, profil de la carapace.

FIG. 12. — *Cyrtomaia curviceros* Bouvier, 1915, holotype of *C. suhmi* var. *curviceros*, ♂ 90 × 98 mm (dry specimen), ? Japan (MHNM) : one of the pseudorostral spines and one of the pseudogastric spines are broken ; the tip of the other protogastric spine is missing. A, entire animal ; B, cephalothorax ; C, frontal region, side view ; D, side view.

